

RD-CONGO

LE COURRIER  
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3285 - VENDREDI 3 AOÛT 2018

RETOUR D'EXIL

# Pari risqué ce 3 août pour Katumbi

Alors que l'ex-gouverneur en exil est toujours dans le collimateur de la justice congolaise qui le poursuit notamment pour spoliation d'immeuble et mercenariat, sans oublier sa nationalité controversée, son entourage persiste et signe : Moïse Katumbi

sera bel et bien en RDC ce 3 août et atterrira à l'aéroport de la Luano, à Lubumbashi. Un programme est même établi et les premières délégations auraient déjà quitté Kinshasa pour Lubumbashi, à en croire certaines indiscretions. Le 30 juillet



dernier, le richissime homme d'affaires avait saisi l'autorité de l'aviation civile à Kinshasa pour

demander l'autorisation d'atterrir à Lubumbashi. À quelques heures de son retour au pays,

Moïse Katumbi au milieu de ses partisans cette structure étatique tergiversée encore à acquiescer à sa requête. [Page 4](#)

NOUVELLES ADHÉSIONS AU FCC

## Néhémie Mwilanya appelle à un renouveau de l'intelligence de l'homme congolais



Les gouverneurs des provinces lors de la signature de la Charte du FCC

Le directeur de cabinet du chef de l'État a, lors de la signature le 1<sup>er</sup> août de la charte du FCC par les gouverneurs des provinces et diverses autres personnalités, lancé un appel à la révolution de la conscience collective sur la perception à avoir dorénavant du Congo quant à son importance en tant que nation.

Il a invité les nouveaux adhérents à se mobiliser autour des objectifs du renouveau de l'intelligence de l'homme congolais tout en les exhortant à prêcher beaucoup plus par les actes et moins par les paroles. Dans son entendement, les nouveaux membres devront concourir à ce que le FCC dispose, au terme des scrutins, d'une majorité parlementaire et d'un chef de l'État jouissant d'une assise nationale. [Page 5](#)

SANTÉ PUBLIQUE

## La maladie à virus Ébola ressurgit au Nord-Kivu

Une semaine après la déclaration de la fin de la neuvième épidémie qui a sévi dans la province de l'Équateur, la République démocratique du Congo fait à nouveau face à la maladie, cette fois-ci au Nord-Kivu, précisément dans l'aire de santé de Mangina, territoire de Beni. L'information a été donnée le 1<sup>er</sup> août par le

ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga. Six échantillons prélevés chez des patients hospitalisés sont arrivés à Kinshasa le 31 juillet et ont été analysés par l'Institut national de recherche biomédicale. De ces échantillons analysés, a souligné le ministre, quatre se sont révélés positifs à la maladie à virus Ébola. [Page 2](#)

JA DE LA JEUNESSE ALGER 2018

## La RDC douzième avec douze médailles

Les troisièmes Jeux africains (JA) de la jeunesse organisés du 18 au 28 juillet à Alger ont vécu. Et pour cette édition 2018, la moisson a été assez positive pour la RDC, classée douzième sur cinquante-quatre pays participants avec un total de douze médailles, deux en or, deux en argent et huit en bronze.

À noter que la RDC a pris part à cette joute sportive dans la capitale algérienne avec dix-sept disciplines. Mais le pays n'a pu ramener des médailles qu'en volley-ball, boxe, lutte, tennis, pétanque et athlétisme. Les regards sont désormais tournés vers les Jeux olympiques de la jeunesse en octobre à Buenos-Aires en Argentine.

[Page 5](#)

## ÉDITORIAL

## Think tanks

Dans le moment historique que nous vivons, où l'Afrique s'impose de jour en jour comme un acteur incontournable de la scène internationale et où ses dirigeants se demandent comment tirer le meilleur parti de cette modification du rapport des forces planétaires, un acte décisif devrait, nous semble-t-il, être posé sans plus attendre. Cet acte consisterait pour notre continent à prendre en main la réflexion sur son devenir et à ne plus laisser par conséquent des «think tanks» extérieurs, autrement dit les centres de recherche américains, européens, russes, chinois ou autres mener cette analyse prospective à sa place.

Nous en avons apporté nous-mêmes la preuve avec la revue Emergence Tombwa, créée il y a deux ans, qui attire vers elle de plus en plus de chercheurs, d'universitaires, d'économistes venus de tous les horizons afin de décrypter le présent et de préparer l'avenir. Dirigée par Emmanuel Mbengue et conduite sur le plan rédactionnel par Emile Gankama, cette publication trimestrielle, dont le sixième numéro sortira dans les prochains jours, illustre parfaitement la révolution intellectuelle qui peut et doit accompagner l'émergence de l'Afrique.

Le temps est venu, nous en avons l'intime conviction, où le continent dont nous occupons le coeur géographique doit s'organiser pour créer le pendant du Forum de Davos qui réunit chaque année, en Europe, l'élite politique et intellectuelle des cinq continents mais qui manifestement ne place toujours pas l'Afrique au coeur de sa réflexion sur le devenir de l'humanité. Alors, en effet, et alors seulement la perception du monde qui sous-tend la stratégie des grandes puissances changera de façon radicale en remettant le Tiers-monde, ou plus exactement le monde émergent, à sa juste place dans les analyses stratégiques.

Brazzaville s'étant dotée ces dernières années, à Kintélé, d'un complexe universitaire et d'un centre de conférence international ultra-modernes qui n'ont rien à envier aux équipements de l'hémisphère nord, le décor est planté. Il reste maintenant à le rendre opérationnel en lui donnant une dimension mondiale, ce qui peut être fait très vite si, notamment, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo dont la création a été actée en ce lieu il y a quelques mois développe très vite ses activités dans ce cadre exceptionnel à tous égards.

*Le Courrier de Kinshasa*

## SANTÉ PUBLIQUE

## La maladie à virus d'Ebola resurgit au Nord-Kivu

**Une semaine après la déclaration de la fin de la neuvième épidémie qui a sévi dans la province de l'Equateur, la République démocratique du Congo fait à nouveau face à la maladie, cette fois-ci au Nord-Kivu, dans l'aire de santé de Mangina, territoire de Beni.**

L'information a été donnée le 1er août par le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga. Il a indiqué dans sa communication que le 28 juillet dernier, la Division provinciale de la Santé du Nord-Kivu a notifié au ministère de la Santé vingt-six cas de fièvre avec des signes hémorragiques, dont vingt décès dans l'aire de santé de Mangina.

Six échantillons prélevés chez des patients hospitalisés sont arrivés à Kinshasa, le 31 juillet, et ont été analysés par l'Institut national de recherche biomédicale (IRNB). Des six échantillons analysés, a souligné le ministre, quatre se sont révélés positifs à la maladie à virus d'Ebola.

Le Dr Oly Ilunga a assuré que la riposte à cette dixième épidémie s'organise déjà. Une



Un centre de traitement de la maladie à virus d'Ebola

équipe du ministère de la Santé est partie le 2 août de Kinshasa pour Beni afin de mettre en place les différentes composantes de la riposte. Elle est constituée de douze experts dont de laborantins, d'épidémiologistes, de cliniciens psychologues et de médecins pour la prise en charge médicale. Sur place à Beni, il sera aussi acheminé un laboratoire mobile de l'INRB et des équipements de protection individuelle.

Le ministre a fait savoir que toutes les composantes habituelles de la riposte en cas d'épidémie sont activées, à savoir le laboratoire, la prise en charge médicale, la surveillance épidémiologique, la

mobilisation sociale et la logistique.

Par ailleurs, a-t-il fait remarquer, en raison de la situation sécuritaire dans les zones affectées, une nouvelle composante sécuritaire a été mise en place afin d'assurer la protection des prestataires de soins déployés et de la population du territoire de Beni qu'il a appelée au calme. « Nous invitons la population, plus particulièrement celle du territoire de Beni et des aires voisines, à garder son calme et à rester dans leur zone de santé afin de pouvoir bénéficier d'une prise en charge adéquate et des traitements en cours d'acheminement », a lancé le ministre Oly Ilunga.

**Blandine Lusimana**

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE** Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Pala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE

## (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

## L'IRDH préoccupé par la destruction accélérée du tissu social des travailleurs

**L'association accuse les dirigeants des sociétés étatiques implantées dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba de dilapider impunément le patrimoine public et de détourner des salaires et pensions des travailleurs au profit de leurs campagnes électorales.**

Dans un bulletin électronique publié en début de semaine, l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) fait par des éléments en provenance des travailleurs des entreprises du Portefeuille de l'Etat du Haut Katanga et de Lualaba, des syndicats et associations de protection des travailleurs qui dénoncent l'accélération de la destruction de leur tissu social et économique, à l'aube des élections de décembre prochain. L'objectif poursuivi, selon cette organisation, est que ces éléments puissent aider les autorités judiciaires et administratives compétentes à ouvrir des enquêtes.

L'IRDH a, en effet, noté que la Sogetel, la Gécamines, la SNCC, la Sodimico, le Cimenkat, l'INSS (CNSS) retiennent tous systématiquement des salaires et pensions des employés et retraités. Les victimes, rassure cette organisation, ont documenté des violations, en toute impunité, de leurs droits sociaux et économiques garantis par les instruments internationaux ainsi que les lois de la République. Quand bien même elles obtiennent des décisions judiciaires irrévocables en leur faveur, les dirigeants de ces entreprises se refusent de les payer. « *Les dirigeants des entreprises publiques répondent à un mot d'ordre général de nous tuer à petit feu* », confient aux chercheurs de l'IRDH Mbombo et Kanyinda, qui constituent l'échantillon de plus de deux cents agents de la SNCC ayant accumulé plusieurs mois de salaires que la direction générale refuserait de payer.

A en croire cette association,

les deux anciens travailleurs sillonnent des bureaux d'ONG avec des jugements prononcés par le Tribunal du travail de Lubumbashi en leur faveur, condamnant la SNCC au paiement des salaires et pensions (allocations uniques de retraite) pourtant financés par la Banque mondiale, depuis 2013 (Affaires RAT 2161 et 2162). L'IRDH conclut que les dirigeants des entreprises publiques implantées dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba sont accusés de dilapider impunément le patrimoine de ces entreprises et de détourner des salaires et pensions des travailleurs, au profit de leurs campagnes électorales. Ce qui constitue, selon cette association, une violation grave des droits économiques et sociaux.

C'est dans cette optique que l'IRDH exhorte le président de la République à se saisir, avec célérité, des dossiers de refus de paiements des salaires et pensions ainsi que de l'exécution des décisions de justice en faveur des travailleurs des entreprises publiques qui ne cessent de lui écrire. L'Institut appelle également le procureur général de la République, par le canal du parquet général de Lubumbashi, à se saisir des dénonciations de dilapidation des patrimoines des entreprises publiques, en général, et de la Gécamines et Sodimico, en particulier, pour l'ouverture des enquêtes contre tous les dirigeants d'entreprises publiques, encore en poste, qui utiliseraient des fonds et biens des entreprises publiques aux fins des campagnes pour les scrutins de décembre. Les gouverneurs de ces deux provinces et les présidents de leurs assemblées provinciales sont, eux, appelés à interpellier les dirigeants mis en accusation, afin de remettre les travailleurs désemparés dans leurs droits les plus élémentaires aux salaires et pensions de retraite.

**Lucien Dianzenza**

## RETOMBÉES D'UN RETOUR MOUVEMENTÉ

## Première nuit cauchemardesque de Jean-Pierre Bemba et sa famille à Kinshasa

**L'ancien vice-président de la République sous la transition 1+4 est toujours empêché, pour des raisons d'ordre sécuritaire, d'accéder dans la commune de la Gombe pour rejoindre sa résidence située dans les périmètres du site présidentiel.**

La fausse note ayant émaillé le retour, le 1<sup>er</sup> août à Kinshasa, du sénateur Jean-Pierre Bemba aura sans doute été le refus qui lui a été opposé par la police d'accéder à sa résidence familiale. Le cortège qui conduisait l'ex-challenger de Joseph Kabila à la présidentielle de 2006 a dû emprunter un chemin détourné, à la suite d'une injonction de la hiérarchie de la police, pour échoir au complexe GB, un patrimoine familial affecté à un usage commercial. C'est l'alternative trouvée face à l'obstination de la police à lui empêcher l'accès de la commune de la Gombe. Raison avancée : la résidence de Jean-Pierre Bemba étant établi dans les périmètres du site présidentiel, il lui est formellement interdit d'y habiter pour des raisons d'ordre sécuritaire. Les autorités policières lui ont suggéré d'aller s'installer ailleurs, peut-être dans un hôtel de la place, le temps de trouver un palliatif à cette équation. Une proposition qui a du mal à pas-

ser dans le chef du sénateur et de son entourage qui ont tenté avant de se plier.

Au complexe GB où Jean-Pierre Bemba et toute sa suite ont pris quartier, la commodité n'y est pas, surtout qu'aucune disposition n'avait été prise pour accueillir les nouveaux venus. C'est presque à la belle étoile, confirme Eve Bazaïba, la secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC), que Jean-Pierre Bemba et sa suite ont passé leur première nuit à Kinshasa. Elle l'a affirmé le 2 août à l'ouverture du congrès de l'Union pour la nation (UNC) où elle a été invitée à côté d'autres délégués des partis politiques partenaires de l'opposition. « *Ce qui s'est passé est insupportable. Notre président du parti, sa famille politique et moi avons passé nuit à même le sol. C'est déplorable* », a-t-elle déclaré à la tribune. Vital Kamerhe, le président de l'UNC, qui a rencontré le sénateur Jean-Pierre Bemba le même soir au complexe GB après la folle journée ayant émaillé le retour en grande pompe de ce dernier, a confirmé les faits.

L'ex-speaker de la chambre basse du parlement, qui a affirmé avoir rendu visite à un ami de longue date, s'est insurgé contre les conditions

dans lesquelles s'est déroulé son entretien avec son interlocuteur d'un soir, logé, lui et sa famille, au petit bonheur, sans un brin de confort. « *Les enfants étaient assis à même le sol, sa femme assise à ses côtés. Ils ne peuvent pas dormir décemment, c'est inacceptable (...)* Je vous ai dit qu'il y a un matelas pour sept enfants... ça c'est inacceptable ! », a réagi Vital Kamerhe. Néanmoins, il tire sa satisfaction du fait qu'il a rencontré une personne stoïque, pas très affectée par ce qui lui arrive. « *Je l'ai trouvé serein mais affecté par la privation de l'un de ses droits élémentaires, à savoir celui d'aller et de venir quand il veut à la résidence familiale* », a ajouté le leader du MLC.

Quant au contenu de leurs échanges, il aurait gravité autour des enjeux de l'heure avec, en prime, l'organisation des forces de l'opposition à la veille de l'échéance du 23 décembre prochain. « *Jean-Pierre Bemba a réaffirmé ce qu'il avait dit qu'il va rejoindre toutes les forces du changement dans le combat pacifique dans notre pays* », a informé Vital Kamerhe qui milite pour l'unité de l'opposition, seul gage d'un triomphe électoral certain.

**Alain Diasso**

## SANTÉ

## L'état des lieux des ressources humaines au centre d'un atelier

**Des experts venus des différents domaines sont réunis depuis le 31 juillet, à Kinshasa, pour définir les besoins qui permettront au pays de se conformer intégralement au Règlement sanitaire international établi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).**

L'atelier qui s'achève le 3 août est une occasion pour les participants de développer des plans d'actions pour améliorer la collaboration inter-institutionnelle pendant les épidémies des maladies zoonotiques prioritaires. Responsable du comité de coordination «Une santé», le Pr Nadège Ngombe Kabamba, l'une des organisatrices de l'atelier, a souligné, lors de l'ouverture, que les participants allaient utiliser la procédure « OH-Smart » qui est une trousse à outils pour la cartographie, l'analyse et

l'évaluation des besoins nationaux en ressources humaines dans le secteur de la santé.

Cette procédure, a-t-elle expliqué, va leur permettre de cartographier les collaborations inter-institutionnelles existantes pour les maladies zoonotiques prioritaires, parce que le monde a trop longtemps évolué dans des systèmes qui n'ont pas facilité à long terme de faire face aux maladies émergentes et réémergentes qui se localisent plus souvent à l'interface homme-animal-environnement.

Il a fallu promouvoir, a-t-elle renchéri, de nouvelles stratégies dont la stratégie «Une santé» pour une riposte rapide et multisectorielle aux épidémies et s'appuyer sur les lignes de conduite opposables à tous comme le Règlement sanitaire international auquel la RDC a adhéré.

Cet atelier regroupe les experts venus de différents secteurs, notamment la santé humaine, la santé animale, l'environnement, l'éducation, la communication, l'Intérieur et la sécurité, la société civile représentée par les corporations des professionnels de santé et les organismes internationaux.

**Blandine Lusimana**

## RETOUR D'EXIL

## Pari risqué ce 3 août pour Moïse Katumbi

**Le 30 juillet dernier, l'ex-gouverneur du Katanga avait saisi l'autorité de l'aviation civile à Kinshasa pour demander l'autorisation d'atterrir à Lubumbashi. A quelques heures de son arrivée au pays, sa requête n'a pas encore de réponse.**

« La grande famille d'Ensemble/Grand Katanga invite toute la population Katangaise en général et Lushoise en particulier de bien vouloir réserver à son leader un accueil très chaleureux et à se rendre très nombreuse ce vendredi 3 août à l'aéroport de la Luano à partir de 6 heures », peut-on lire dans un communiqué de la plate-forme, largement diffusé ces derniers jours dans la capitale cuprifère. Ici, la fièvre monte à quelques heures du retour annoncé de l'ex-gouverneur du Katanga. La mobilisation

est quasi-totale, portée par Gabriel Kyungu, le président d'Ensemble/Grand Katanga. Ce dernier qui a toujours eu maille à partir avec les forces de l'ordre ratisse large dans une ville presque acquise à la cause de son mentor. Nonobstant la campagne de sape orchestrée par des adversaires politiques tendant à le présenter sous un mauvais jour assorti de la facette d'un repris de justice, Moïse Katumbi jouit toujours d'un brin de popularité dans une province katangaise qui garde encore aux frais ses nombreux bienfaits.

Alors que l'intéressé est toujours dans le collimateur de la justice congolaise qui le poursuit pour spoliation d'immeuble et mercenariat, sans oublier sa nationalité controversée, son entourage persiste et signe : Moïse Katumbi sera bel et bien en RDC ce vendredi

3 août et atterrira à l'aéroport de la Luano, à Lubumbashi. Un programme est même établi et les premières délégations auraient déjà quitté Kinshasa pour Lubumbashi, à en croire certaines indiscretions.

La conviction que Moïse Katumbi atterrira ce vendredi à Lubumbashi est renforcée par ses dernières déclarations à la presse internationale. « *Quels que soient les barrières et les obstacles dressés sur mon chemin, je serai le 3 août prochain à Lubumbashi* », a martelé l'ex-gouverneur qui demande, par ailleurs, à la population de porter un bout d'étoffe blanche en signe de paix et d'unité. Lui-même arborera une tenue blanche pour exprimer son caractère sain porté vers la paix et la non-violence. Il espère que son retour et celui du sénateur Jean-Pierre Bemba, cette semaine, donneront lieu à une élection

présidentielle inclusive.

Le 30 juillet dernier, Moïse Katumbi avait saisi l'autorité de l'aviation civile à Kinshasa pour demander l'autorisation d'atterrir à Lubumbashi comme prévu. Là où le bât blesse, c'est que sa demande n'a pas encore reçu de réponse alors qu'il ne reste plus qu'un jour pour son retour annoncé. Pour de nombreux observateurs, cela prouve à suffisance que l'ancien gouverneur ne sera pas le bienvenu au pays, surtout que les autorités avaient déjà exprimé leur intention de le cueillir dès son arrivée. De l'avis du ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba, le leader d'Ensemble pour le changement devra répondre des faits portés à sa charge et le fait de n'avoir pas respecté les restrictions qui lui étaient imposées lors de son évacuation pour des soins médicaux

à l'étranger, notamment l'absence de toute déclaration politique en rapport avec son dossier judiciaire. Cela l'expose à une éventuelle arrestation.

Difficile de prédire ce qui va se passer ce vendredi à Lubumbashi. Un pari risqué tout de même pour Moïse Katumbi qui voudrait se servir du retour de Jean-Pierre Bemba comme un fait de jurisprudence, étant entendu que tous deux logent à la même enseigne avec des dossiers judiciaires pendants à leur charge. Malgré la pression, l'autorité de régulation de l'aviation civile continue de geler la demande d'autorisation d'atterrir du jet privé de Moïse Katumbi, au grand dam de ses partisans qui assimilent cette attitude à un vil acharnement contre un fils du pays qui veut rentrer chez lui. Dossier à suivre.

**Alain Diasso**

## VIE DES PARTIS

## L'UNC en congrès pour choisir ses candidats

**Le forum du parti de Vital Kamerhe vise, entre autres, à renouveler son équipe dirigeante en fonction des vacances constatées à certains postes.**

L'Union pour la nation congolaise (UNC) tient, depuis le 2 août, son congrès dont la clôture des travaux est annoncée pour le 4 août. À l'ouverture de ce forum à Kinshasa, l'on a noté la présence d'une belle brochette d'acteurs politiques proches de l'opposition, à l'instar de Félix Tshisekedi et d'Eve Bazaïba, respectivement président national de l'Union pour la démocratie et le progrès social et secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo. L'unité de l'opposition a été le crédo défendu par tous les opposants qui se sont retrouvés en cette circonstance. « *Nous sommes devant une grande bataille, un grand combat, nous devons mener ce combat dans l'unité. Ce qui s'est passé lors de l'arrivée du sénateur Jean-Pierre Bemba nous a aidés à découvrir les intentions de notre adversaire...* », a déclaré Félix Tshisekedi devant ses pairs

qui, presque à l'unanimité, ont adhéré au schéma de l'unité des forces de l'opposition.

Ce congrès est très attendu car il vise la restructuration de l'UNC et le renouvellement de son équipe dirigeante qui affiche quelques vacances à certains postes du fait de la démission de leurs animateurs, à défaut de leur auto exclusion. Il est temps pour ce parti de combler le vide laissé par plusieurs de ses cadres tels Jean-Bertrand Ewanga, André Claudel Lubaya, Justin Bitakwira, Sam Bokolombe, Pierre Kangudia, Alain Mbaya et autres qui, actuellement, restent sous d'autres couleurs politiques. Au-delà, ces assises offrent à l'UNC l'opportunité de présenter ses candidats aux prochaines élections provinciales et législatives mais aussi à la présidentielle. Avec dix-huit députés nationaux élus aux élections de 2011, l'UNC se positionne comme la troisième force politique de l'opposition. Elle entend maintenir ce statut et la meilleure manière de le faire, c'est avant tout de s'organiser en interne.

**A.D.**

## RÉFORME DE L'ASSURANCE

## Urgence d'un atterrissage en douceur courant cette année

**Le processus laborieux de mutation amorcé depuis 2015 doit atteindre sa dernière étape au cours de cette année électorale. Toutefois, le succès de la réforme dépendra du niveau concret d'engagement du gouvernement central au regard des défis futurs qui se dessinent pour le secteur financier dans le pays.**

Le 17 mars 2018, la République démocratique du Congo (RDC) s'est dotée enfin de sa première loi n° 15 /005 portant code des assurances. Cette nouvelle ère marque également la fin du monopole de l'opérateur public historique qui laisse derrière lui un bilan plutôt controversé. La loi marque ainsi le départ d'une libéralisation du secteur de l'assurance et laisse entrevoir déjà la baisse prochaine des coûts onéreux appliqués jusque-là par le secteur financier en raison de l'absence des assurances dans l'argent. En effet, il n'existe pas de fonds de garantie et d'assurance sur les prêts dans le pays. Aucune institution financière n'est prête à payer le prix de la réassurance et des risques, pénalisant fina-

lement le consommateur final. Au-delà, cette réforme a mis en scène des nouveaux acteurs. Parmi eux, il y a celui qui se charge de la régulation et du contrôle du secteur des assurances en RDC : l'Arca. Cette institution très stratégique représente l'un des deux gardiens du secteur financier, avec la Banque centrale du Congo (BCC). Son rôle s'arrête au niveau de la gestion des nouveaux agréments tandis que la BCC contrôle tout le secteur financier et bancaire. Nombre d'experts estiment que le processus de réforme doit arriver à son terme en cette année. Toutefois, le risque de blocage est vraiment réel. L'on s'interroge, par exemple, sur le déficit des moyens institutionnels accordés à l'Arca pour arriver justement à remplir sa mission dans un contexte économique et financier déjà difficile. Voilà qui relance même le vieux débat sur le niveau de préparation du gouvernement central dans la mise en œuvre de cette réforme qui touche un secteur névralgique pour la relance économique. Sur le terrain, bien des investisseurs attendent des

signaux plus rassurants sur les étapes restantes.

Entre-temps, le secteur financier continue à faire face à une rude crise qui a contribué largement à fragiliser toute perspective même si l'on s'accorde à reconnaître le potentiel indiscutable du marché des assurances en RDC. À ce stade, tout n'est qu'une question de temps, s'est alarmé un expert. Par rapport aux prochains défis, il y a déjà une nécessité de clarifier les missions de l'Arca. Il est indispensable de se passer des discours politiques pour élaborer des plans et autres programmes qui permettront d'avoir une idée plus claire des besoins de l'institution tant en personnel qu'en moyens techniques et autres. Par ailleurs, il faut assurer une mise à niveau du personnel au regard de la technicité de la matière. Plus globalement, les autorités gouvernementales devront accompagner cette réforme des activités de sensibilisation de l'activité d'assurance en RDC. Il s'agit d'une question qui doit intéresser les entreprises congolaises et la population. Nous y reviendrons.

**Laurent Essolomwa**

## NOUVELLES ADHÉSIONS AU FCC

# Néhémie Mwilanya appelle à un renouveau de l'intelligence de l'homme congolais

**Le directeur de cabinet du chef de l'État a, lors de la signature le 1er août de la charte de la plate-forme électorale de la majorité présidentielle par les gouverneurs de province et diverses autres personnalités, lancé un appel à la révolution de la conscience collective sur la perception à avoir dorénavant du pays quant à son importance en tant que nation.**

Le Front commun pour le Congo (FCC), plate-forme électorale placée sous l'autorité morale de Joseph Kabila Kabange, vient d'élargir son cercle par les adhésions des gouverneurs de province mais aussi de quelques personnalités indépendantes. Des représentants des partis et regroupements politiques ainsi que ceux des associations de la société civile ont aussi apporté leur caution à la plate-forme, en signant sa charte constitutive le 1er août. C'était au cours d'une cérémonie solennelle qui s'est déroulée au Salon Congo de l'Hôtel Pullman, en présence des membres du Comité stratégique de cette coalition politique au premier rang desquels se trouvait le directeur de cabinet du chef de l'Etat, Néhémie Mwilanya. Tous les gouverneurs de province, à l'exception de celui du Kongo central décédé le 19 juillet dernier, ont apposé leurs signatures au bas du texte fondateur du FCC en qualité de personnalités. Ils ont été précédés par les responsables des confessions religieuses parmi



Les gouverneurs de province au premier rang lors de la cérémonie de signature de la charte du FCC

lesquels Marini Bodho de l'Eglise du Christ au Congo, Kuye Ndong et autres. Les personnalités indépendantes, les responsables des partis et regroupements politiques ainsi que les représentants des associations de la société civile, accompagnés de leurs membres, se sont, eux aussi, pliés à cet exercice devenu quasi routinier. Bien avant ce rituel protocolaire, Néhémie Mwilanya a expliqué aux nouveaux adhérents la quintessence de l'acte qu'ils avaient à poser, en prenant l'engagement d'adhérer au FCC quelques jours seulement après le message du chef de l'Etat

sur l'état de la nation. Au-delà du bilan dressé par le chef de l'Etat, Néhémie Mwilanya a indiqué qu'il a voulu, sans ambages, lancé un appel à la révolution de la conscience collective sur la perception à avoir du Congo quant à son importance et à sa fragilité. Le projet du FCC, a-t-il déclaré, « n'est pas un projet pour des hommes et des femmes irréprochables ». Et de poursuivre : « C'est un projet des hommes et des femmes qui ont pris conscience de la nécessité de se lever et de pouvoir changer le cap d'abord en ce qui concerne l'agir individuel et

collectif de ceux qui ont levé l'option de démontrer leur amour beaucoup plus par les actes que par les paroles, de ceux qui sont conscients du tort qu'ils ont fait à leur pays et qui ont décidé, à un certain moment, de pouvoir réellement se mettre au service de ce même pays ».

## Renouvellement des intelligences

Le directeur de cabinet du chef de l'Etat a révélé un brin du nouveau projet de société du FCC qui reste circonscrit autour du changement des mentalités parce qu'il est ques-

tion, a-t-il déclaré, de se mobiliser non plus pour soi-même, pour ses propres intérêts souvent partisans mais d'aller au-delà pour pouvoir se mobiliser pour le Congo. L'adhésion des gouverneurs des provinces au FCC, a-t-il dit, prouve à suffisance l'intérêt que porte cette grande coalition politique à la cause du pays qui passe avant toute autre considération. Néhémie Mwilanya a invité les nouveaux adhérents à se mobiliser autour des objectifs du renouveau de l'intelligence de l'homme congolais tout en les exhortant à prêcher beaucoup plus par les actes et moins par les paroles. Ils devront, dans son entendement, concourir à ce que le FCC dispose, au terme des scrutins, d'une majorité parlementaire et d'un chef de l'Etat jouissant d'une assise nationale « pour pouvoir gouverner avec sa majorité, implémenter des réformes qui devront transformer également la société congolaise et lui conférer le respect qui lui est dû en Afrique et dans le monde ». Les nouveaux adhérents ont renouvelé leur loyauté et respect au chef de l'Etat, initiateur de la vision. La plupart d'entre eux qui se sont confiés à la presse ont exprimé leur optimisme de remporter les prochaines élections tout en prenant acte de relayer l'idéal du FCC, chacun dans son secteur, pour que la vision du chef de l'Etat étende ses tentacules jusqu'aux confins de la République.

**Blandine Lusimana**

## JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE ALGER 2018

# La RDC douzième avec douze médailles

**La moisson a été bonne pour le pays dans la capitale algérienne. Les regards sont désormais tournés vers les Jeux olympiques de la jeunesse en octobre à Buenos-Aires, en Argentine.**

Les troisièmes Jeux africains de la jeunesse ont vécu à Alger. Débutée le 18 juillet, cette compétition a fermé ses portes le 28 juillet. Et pour cette édition 2018 de ce tournoi réservé aux jeunes athlètes du continent, la moisson a été assez positive pour la RDC, classée douzième sur cinquante-quatre pays participants avec un total de douze médailles, deux en or, deux en argent et huit en bronze. Les Léopards volleyeuses cadettes ont été les premières

à glaner une médaille pour le pays, le bronze, après avoir battu les jeunes algériennes, hôtes du tournoi, par trois sets à deux. Ensuite, il y a eu les deux médailles d'or gagnées

par les boxeurs Peter Mpita Kabeji et Marie-Joëlle Mwikaka. Le tennismen Bushamuka et le lutteur Mbo Isomi ont remporté les deux médailles d'argent de la RDC. Tandis



Deux athlètes de la RDC médaillés des Jeux africains de la jeunesse, Alger 2018

que le lutteur Kalubi Kalombo a été double médaille de bronze en lutte gréco-romaine et libre olympique. Notons aussi les médailles de bronze des boxeurs Djo Kayala Engulu, Lydie Bongwa Akongwa et Idriss Kapenga Nsaka. Soulignons la première médaille de la RDC dans une compétition internationale en pétanque congolaise, le bronze remporté par la jeune Hélène Lomboto. Enfin, il y a eu la médaille de bronze en athlétisme.

Alors que les athlètes de la RDC se sont préparés avec des moyens du bord, ils ont cependant réussi à glaner miraculeusement douze médailles, assurant de fait leur participation aux Jeux olympiques de la jeunesse en octobre à Bue-

nos-Aires, en Argentine. L'on rappelle toutefois que le pays a pris part à cette joute sportive dans la capitale algérienne avec dix-sept disciplines mais n'a pu ramener des médailles qu'au volley-ball, en boxe, lutte, tennis, pétanque et athlétisme. Les Léopards football cadets et judo ont été disqualifiés à cause de l'arrivée tardive au lieu de la compétition. La RDC a donc fait mieux que lors de la précédente édition où elle n'avait glané aucune médaille. L'on doit se tourner d'ores et déjà vers les Jeux olympiques et entamer les démarches nécessaires afin d'éviter le ridicule d'arriver à chaque fois en retard au lieu de la compétition.

**Martin Enyimo**

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Le Congo candidat à la présidence de l'UAT

**Le ministre des Postes, télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a présenté officiellement, mercredi, le candidat du Congo au poste de secrétaire général de l'Union africaine des télécommunications (UAT) pour la période 2019-2022, dont l'élection a lieu lors de la conférence de plénipotentiaires, prévue du 13 au 17 août à Nairobi, au Kenya.**

Le candidat du Congo, Eric Armel N'doumba, a été présenté lors d'une réunion à laquelle ont participé les directeurs généraux et représentants d'institutions publiques et privées sous tutelle et portant sur les enjeux de cette candidature pour le pays.

« Le Congo est membre de l'UAT, l'institution spécialisée de l'Union africaine(UA) dans le domaine des télécommunications, et un de nos compatriotes peut devenir secrétaire général de cette institution. La candidature du Congo a de fortes chances d'aboutir car elle est soutenue par les membres des autres communautés », a déclaré Léon Juste Ibombo, dans un mot introductif.

Le candidat du Congo a été, en effet, présenté officiellement lors de l'atelier sur les cyber législations, les cyber stratégies et CSIRT (Computer Security Incident Response Team) tenu du 23 au 28 juillet dernier, à Addis-Abeba, en Ethiopie, au siège de l'UA. Cette présentation, à en croire le rapport de cette conférence, avait suscité une forte ovation des représentants des Etats

membres de l'UA, motivant le soutien des Etats membres de la Cédéao, de la CEEAC et de la Saded.

Le Congo part avec une avance sur cette prétention, a expliqué le ministre car les trois précédents mandats de l'UAT ont été assurés par un Etat membre de la Cédéao. Pour Léon Juste Ibombo, il serait donc indiqué que les Etats membres de la CEEAC unissent les efforts afin que ce mandat soit assuré par un membre de cette communauté économique.

Cependant, la candidature du Congo, malgré son vent en poupe, pourrait se heurter à une non-recevabilité si le pays ne s'acquittait pas de ses cotisations auprès de l'UAT. Selon cette institution, a déroulé le candidat lui-même, « tout Etat membre de l'UAT qui désire présenter un candidat doit être à jour sur le paiement de ses contributions à la date de l'élection, faute de quoi la candidature de son ressortissant sera déclarée irrecevable par la conférence ».

À ce jour, le Congo devra verser à l'institution et ce, avant le 13 août, la somme de 12 500 dollars amé-



Eric N'doumba, candidat au poste de secrétaire général de l'UAT

ricains, soit un peu plus de sept millions de FCFA, relative à la part contributive du pays au budget ordinaire de l'UAT afin de lui permettre d'exécuter son programme d'activités. Par ailleurs, souligne-t-on, l'UAT a attiré l'attention du Congo sur ses arriérés en matière de cotisations d'environ 42 millions de FCFA.

Le ministre Léon Juste Ibombo a appelé à un soutien manifeste du secteur afin qu'une solution soit trouvée pour que la candidature du Congo ne soit pas estompée par cette réalité, souhaitant un appui cohérent du gouvernement pour que le pays préside à cette importante institution internationale.

**Qui est Eric Armel N'doumba ?**  
Actuellement conseiller aux télé-

communications au cabinet du ministre de tutelle, après avoir été directeur des nouvelles technologies, Eric Armel N'doumba, selon un CV obtenu auprès du ministère, est un expert en télécommunications, réseaux et sécurité informatique.

Il a fait ses études à l'université de Phoenix, aux Etats-Unis, où il a obtenu graduellement un master en électronique et ingénierie de communication en 2009, un MBA en télécommunications et réseaux en 2011 et un doctorat en télécommunications, réseaux et sécurité informatique en 2013. Son passage à Harvard University via AT&T est couronné par l'AT&T ATO leadership en 2015.

« Très rompu aux dossiers de l'organisation et fort d'une expérience riche en la matière, il a été largement reconnu et apprécié pour son grand talent de manager et ses performances techniques au niveau international par Microsoft, Cisco, Oracle et lors de son passage dans plusieurs entreprises aux Etats-Unis d'Amérique avant de regagner le Congo », renchérit ce CV.

S'il est élu, le candidat a indiqué: « Je saurais, à n'en point douter, conduire cette organisation en la faisant jouer un rôle encore plus important dans la promotion des télécommunications et de l'économie numérique en Afrique et

au Congo en particulier »

Pour le Congo, soutient-il, cette élection assurera le rayonnement du pays au niveau international et permettra de bénéficier de l'appui technique et financier dans la mise en œuvre des projets nationaux relevant du secteur des télécommunications et de l'économie numérique. Ce poste, ajoute-t-il, devra permettre au pays de bénéficier de la promotion des initiatives visant l'intégration des marchés régionaux, l'investissement dans les infrastructures des télécommunications.

Eric N'doumba a également souligné sa détermination dès son élection, du retour effectif du siège de l'UAT du Kenya en RDC où l'institution fut d'ailleurs créée en 1977. Elle a pour rôle de fournir aux parties prenantes du secteur des TIC un cadre approprié pour formuler des politiques et des stratégies efficaces visant l'amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services de l'information.

L'Union défend, par ailleurs, les intérêts de ses membres dans les conférences mondiales de prise de décisions et assure la promotion d'initiatives visant l'intégration des marchés régionaux, l'investissement dans les infrastructures des TIC et le développement des capacités institutionnelles et humaines.

Quentin Loubou



Crédit du Congo

**Votre banque à portée de main**  
24h / 7j

# CDCNET



**Plus** de fonctionnalités  
de performance  
de sécurité

**Particuliers & Entreprises**







Virement



Solde temps réel



Relevé des opérations



Chéquier



Autres



sav-ebanking@creditducongo.com

www.creditducongo.com

**AVIS DE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE MONTAGE DES PLANS D'AFFAIRES  
DES GROUPES DE PRODUCTEURS ET DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES AGROINDUSTRIELLES  
FINANCES PAR LES FONDS A COÛTS PARTAGES DU PDAC.  
N° 015C/PDAC/2018**

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des Consultants Individuels chargés de montage des plans d'affaires des groupes de producteurs et des micro petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans les zones ci-dessous :

Départements	Distriets
Likouala	Impfondo
	Enyellé
	Epena
Sangha	Ouessou
	Mokeko
	Sembé
Cuvette	Owando
	Makoua
	Mossaka
Cuvette Ouest	Ewo
	Djambala
Plateaux	Ngo
	Ollombo
	Abala
	Ngabé
	Ignié
Pool	Kinkala
	Boko
	Brazzaville
Bouenza	Madingou
	Mabombo
	Nkayi
	Tsiaki
	Louvakou
Niari	Louvakou
Lékoumou	Sibiti
Pointe Noire	Pointe-Noire
Kouilou	Mvouti

2. Le PDAC invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en

vue d'exécuter cette mission.

3. Le consultant devra avoir:

- un diplôme BAC + 3 en agronomie, zootechnie, science vétérinaire, développement rural, agroéconomie, économie, gestion ou équivalent;
- réalisé au moins une mission similaire même réalisée en équipe);
- prouvé un attachement au monde rural (déclaration sur l'honneur légalisée ou sous seing privé).

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- a. un curriculum vitae détaillé;
- b. des copies de diplômes;
- c. des attestations, certificats et contrats de travail des précédentes prestations.

5. Sur cette base, le Consultant sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 » et recruté en deux phases: (1) présélection du dossier; (2) test pratique sur l'outil informatique (Word, Excel, ect...) et un exercice sur le montage des plans d'affaires) supervisés par un panel composé des personnes ressources des domaines ciblés.

6. Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou à déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le lundi 20 août 2018, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



Brazzaville, le 02 AOUT 2018

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

**AVIS POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DU SUIVI/ENCADREMENT DES PLANS D'AFFAIRES DES GROUPES DE PRODUCTEURS  
ET DES MICRO PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES AGROINDUSTRIELLES FINANCES PAR LES FONDS A COÛTS PARTAGES DU PDAC.  
N° 016C/PDAC/2018**

signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des Consultants Individuels chargés de suivi/encadrement des plans d'affaires des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans les zones ci-dessous :

Département	Distriet
Likouala	Impfondo
	Enyellé
	Epena
Sangha	Ouessou
	Mokeko
	Sembé
Cuvette	Owando
	Makoua
	Mossaka
Cuvette Ouest	Ewo
	Djambala
Plateaux	Ngo
	Ollombo
	Abala
	Ngabé
	Ignié
Pool	Kinkala
	Boko
	Brazzaville
Bouenza	Madingou
	Mabombo
	Nkayi
	Tsiaki
	Louvakou
Niari	Louvakou
Lékoumou	Sibiti
Pointe Noire	Pointe-Noire
Kouilou	Mvouti

2. Le PDAC invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en vue d'exécuter cette mission.

3. Le consultant devra avoir:

- un BAC agricole ou équivalent;
- réalisé au moins une mission similaire (même en équipe) sur le suivi/encadrement de microprojets;
- prouvé un attachement au monde rural (déclaration sur l'honneur légalisée ou sous seing privé).

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- a. un curriculum vitae détaillé;
- b. des copies de diplômes;
- c. des attestations, certificats et contrats de travail de leurs précédentes prestations.

5. Sur cette base, le Prestataire sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 » et recruté en deux phases: (1) présélection du dossier; (2) test pratique sur l'outil informatique (Word, Excel, ect...) et une interview sur la maîtrise des langues nationales, supervisés par un panel composé des personnes ressources des domaines ciblés.

6. Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou à déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le jeudi 16 août 2018, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



Brazzaville, le 02 AOUT 2018

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

## AGRICULTURE COMMERCIALE

## Nécessité d'accroître l'accès au crédit

**Le niveau d'accès aux crédits agricoles reste insignifiant au Congo, selon une étude financée par le Projet de développement de l'agriculture commerciale (Pdac) dont les résultats provisoires ont été présentés le 2 août, à Brazzaville.**

Un meilleur accès aux microfinances permettrait de mieux accompagner les activités agricoles. Conduite par un consultant congolais, Auguste Moyo, l'étude a pu déceler les défai-

lances du secteur bancaire avec une forte concentration des établissements à Brazzaville et Pointe-Noire et une méconnaissance du marché ainsi que des opportunités.

D'un côté, les établissements de microfinance ignorent les potentiels clients que sont les producteurs agricoles et les produits financiers qu'ils proposent sont souvent inadaptés au besoin des clients. De l'autre, la plupart des agriculteurs ne maîtrisent pas comment bâtir un bon projet bancaire et la façon de le défendre

afin d'obtenir le financement. En plus, ils ne sont pas en mesure de garantir les crédits sollicités.

Le consultant en charge de l'étude s'est rendu à l'intérieur du pays, où est installé un bon nombre d'agriculteurs et éleveurs. Des échanges de terrain, il en est ressorti avec quelques pistes de solutions parmi lesquelles l'octroi des subventions à coûts partagés. « *Nous avons exploré différentes options de financement de l'agriculture. Lorsqu'un bénéficiaire de la subvention du Pdac estime que celle-ci est insuffisante, il pourra solliciter un crédit auprès d'un établissement pour mieux financer son projet* », a indiqué Auguste Moyo.

Le crédit est un instrument de développement des activités agricoles et rurales tout comme la recherche et l'encadrement agricoles. Les résultats de l'étude menée par le consultant constituent un support d'orientation pour le ministère de l'Agriculture à travers son projet Pdac. Le rapport du consultant a été enrichi lors d'une rencontre ayant réuni ce jeudi, des délégués des ministères sectoriels, représentants de la société civile

et du patronat, responsables d'établissements bancaires, Chambre de commerce de Brazzaville, universitaires, y compris des producteurs locaux.

Cette rencontre d'échange entre les principaux acteurs de la chaîne s'inscrit dans le champ d'activités du Pdac, dont les quatre principales composantes sont l'appui direct aux groupes de producteurs et aux micro petites et moyennes entreprises; l'amélioration des infrastructures publiques et du climat des affaires pour le développement de l'agriculture commerciale; le renforcement des capacités institutionnelles et l'intervention en cas d'urgence ou de catastrophe.

Pour le coordonnateur du Pdac, Isidore Ondoki, il s'agit d'une solution au problème du sous-développement. « *Notre pays s'engage pour une agriculture commerciale qui est une activité compétitive. L'agriculture commerciale signifie cultiver sur une étendue de terre en grande quantité des produits de qualité dans un secteur formel* », a-t-il estimé.

**Fiacre Kombo**



Les participants à l'atelier/ (Adiac)

## ARTISANAT MINIER

## Le plan d'action de développement déjà disponible

**Après cinq ans d'élaboration, le document a été officiellement remis le 1er août, à Brazzaville, au ministre des Mines et de la géologie, Pierre Oba, par le coordonnateur du système des Nations unies en République du Congo, Anthony Ohemeng-Boamah.**

La stratégie de développement de l'artisanat minier, essentiel pour une exploitation au mieux des richesses naturelles, vise à valoriser ce secteur en vue de garantir son apport direct à la croissance, à l'emploi, à la réduction de la pauvreté en milieu communautaire et à la protection de l'environnement. Ce dispositif permettra d'assurer le développement durable ainsi que d'accroître la valeur ajoutée des filières d'or, de diamant et des géo-matériaux.

« *On a fait un très beau travail. Le présent document l'atteste. Mais, notre véritable travail commence maintenant. Alors, à nous de le rendre fructueux* », a lancé Pierre Oba, ministre des Mines et de la géologie.

En effet, en dépit de multiples potentialités des ressources minières et de la connaissance du code minier, le secteur est confronté à de nombreux défis, notamment l'insuffisance des textes d'application de la loi relative au code minier; le manque de plan directeur par secteur; l'insuffisance des équipements et du matériel appropriés pour l'administration ainsi que la formation

des acteurs pour répondre efficacement à leurs obligations professionnelles.

**« Je suis persuadé que la mise en œuvre effective de ce document permettra de dynamiser l'économie rurale répondant aux impératifs des Objectifs du développement durable de n'exclure personne. Son opérationnalisation contribuera aux efforts de diversification de l'économie »**

A ce propos, cette stratégie et ce plan d'action national de développement du secteur de l'artisanat se présentent comme une solution à la problématique de l'artisanat minier au Congo. Ainsi, elle se structure en quatre volumes dont, généralités, contexte géologique et cadre



Anthony Ohemeng-Boamah remettant le document au ministre Pierre Oba

institutionnel; structuration des filières or et diamant, exploitation des géo-matériaux et enfin cadre institutionnel qui propose un schéma organisationnel de mise en œuvre du Plan d'action national de développement du secteur.

« *Je suis persuadé que la mise en œuvre effective de ce document permettra de dynamiser l'économie rurale répondant aux*

*impératifs des Objectifs du développement durable de n'exclure personne. Son opérationnalisation contribuera aux efforts de diversification de l'économie* », a déclaré Anthony Ohemeng-Boamah, représentant résidant du Programme des Nations unies pour le développement en République du Congo.

Notons que l'artisan minier est le

premier maillon de la chaîne, consistant à creuser la roche, le sol ou le lit d'une rivière pour y extraire les matières premières. Celui-ci effectue de durs travaux, le plus souvent manuellement avec des moyens rudimentaires (pelle, pioche, barre à mines, etc...) et ce, dans un environnement difficile avec de la chaleur et l'humidité.

**F.K.**

## DROITS HUMAINS

# Une réflexion sur les valeurs et principes de la démocratie au Congo

**Le Haut-commissaire à l'instruction civique et à l'éducation morale, le Dr Luc Daniel Adamo Mateta, a ouvert le 2 août, l'atelier de réflexion sur l'Etat de droit, la démocratie et citoyenneté au Congo, au Centre d'information des Nations unies à Brazzaville.**

Le Dr Luc Daniel Adamo Mateta a indiqué, dans son allocution, que la démocratie repose sur les valeurs communes dont la souveraineté du peuple, le respect de la liberté et l'égalité des citoyens.

Selon lui, la démocratie ne se décrète pas mais se vit car elle est l'émanation de la volonté populaire. Elle se diffère d'un pays à un autre et s'appuie sur les élections libres, transparentes et justes; l'alternance démocratique; la règle de la majorité; le pluralisme social, économique et politique.

Le Haut-commissaire a défini les concepts démocratie, Etat de droit, éducation à la culture démocratique et éducation à la citoyenneté. A cet effet, a-t-il expliqué, l'éducation à la culture démocratique doit aider le peuple à adopter des comportements, attitudes et pratiques compatibles aux normes qui déterminent l'aptitude d'un peuple à se gouverner lui-même, exercer librement ses droits et devoirs de citoyen, conformément aux lois et règlements de l'Etat.

Luc Daniel Adamo Mateta a poursuivi que l'éducation à la citoyenneté a pour objectif d'inculquer au citoyen des valeurs sociales et politiques nécessaires pour son accomplissement en tant qu'acteur social et politique œuvrant pour mieux vivre ensemble, dans le respect des lois et règlements, en s'impliquant dans la construction de la nation et dans la préservation de ses idéaux. « *Faites de cet atelier un espace utile pour réfléchir sur les questions de justice et liberté, l'individu et la communauté, la majorité abstraite et la majorité affective tout en proposant des pistes de solutions pour donner à la jeune démocratie congolaise la chance de se développer* », a-t-il dit.

Le coordonnateur national du Cercle des droits de l'homme et de développement, Euloge Roch N'Zobo, a indiqué que cet atelier est patronné du 2 au 3 août par le Haut-commissaire à l'instruction civique et à l'éducation morale, avec l'appui technique et financier



Les participants à l'ouverture de l'atelier / Adiac de la démocratie et de l'Etat de droit au Congo. La seconde journée, quant à elle, sera axée sur les droits de l'homme : fondement et historique; les élections démocratiques; la démocratie et Etat de droit. Les participants suivront également une représentation théâtrale de la troupe Saka-Saka.

**Lydie Gisèle Oko**

du Cercle des droits de l'homme et de développement.

L'objectif général est de contribuer à la consolidation de l'Etat de droit au Congo par l'éducation à la citoyenneté et à la culture démocratique. Les objectifs spécifiques sont promouvoir les valeurs et principes de la démocratie et la citoyenneté, vulgariser le guide du

citoyen sur la démocratie et la citoyenneté ainsi que la mission du Haut-commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale. Notons que la première journée a été consacrée aux enseignements sur la liberté d'expression et communication, les droits et devoirs des citoyens dans une démocratie, la contribution à la consolidation

## AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE ANNONCE NUMERO 018-2018

### OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE : Assistant Principal aux Ressources Humaines Grade - FSN-09 Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 31 Juillet 2018

DATE DE CLOTURE: 14 Aout 2018

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant une Licence en gestion des ressources humaines, Management ou administration publique. La personne devra également avoir une très bonne maîtrise de la langue anglaise et du français. Sous la supervision du conseiller administratif, l'intéressé(e) jouera le rôle de conseiller principal en matière de gestion des ressources humaines, dirigeant, exécutant et supervisant toute la gamme des fonctions des ressources humaines au poste. L'intéressé(e) sera responsable de l'élaboration de la politique et des procédures/politiques des ressources humaines et sera le point de contact principal pour tous les aspects des problèmes du personnel. L'intéressé(e) supervisera directement trois (3) employés aux RH et indirectement deux (2) instructeurs de langue anglaise.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :  
06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:  
Management Officer  
U.S. Embassy Brazzaville-Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.  
Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email : [BrazzavilleHRjobs@state.gov](mailto:BrazzavilleHRjobs@state.gov)

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

## FORCES ARMÉES CONGOLAISES

# Acquisition d'un logiciel sécurisé contre la fraude

**Le commissaire en chef de première classe, Alain Eugène Aignan Mpara, a annoncé à la presse, le 2 août à Brazzaville, que l'outil informatique du Centre autonome de décompte de la solde (CADS) apportera les changements attendus dans le traitement de la solde des militaires et gendarmes.**

La Direction générale de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, qui a récemment acquis le CADS, a donné toutes ses garanties. Ce centre est doté d'un logiciel calculateur de solde, sécurisé par un certain nombre d'éléments, entre autres, la capacité de recherche des informations pour déceler les éventuels voleurs de primes. Une fois installé, ce logiciel permettra de réduire les fraudes de soldes, donc les pertes des recettes de l'Etat, en nettoyant le fichier des fictifs et des décédés. « *En effet, c'est suite aux cas de fraudes à répétition décelées, entre autres, sur les soldes des militaires et des gendarmes, et aux résultats de la revue des personnels de la défense nationale effectuée en 2012, ayant abouti à la déclinaison par le président de la République, à l'intention des autorités militaires, de ses instructions et orientations, qu'a pris corps le projet du CADS* », a indi-

qué Alain Eugène Aignan Mpara. Débuté il y a quatre ans et positionné au cœur même des réformes, le projet CADS a comme objectif principal le suivi et la maîtrise de la masse salariale du ministère par la connaissance des effectifs soldés militaires et gendarmes, à travers la gestion de proximité des ressources humaines qui produisent les unités en fonction des situations mensuelles des effectifs renseignés. « *Le CADS se présente aussi comme un vrai outil d'aide à la décision pour le haut commandement militaire qui permet en temps réel de solder les militaires et gendarmes réellement présents dans nos rangs* », a déclaré, dans son exposé, le commissaire colonel, directeur de la solde et des pensions, Davy Etienne Niemenay, soulignant qu'il permet aussi de simuler diverses projections budgétaires sur les soldes par exemple l'incidence financière suite aux différents promotions aux grades.

### Le niveau de maturité actuel du projet

Le directeur de la solde et des pensions, Davy Etienne Niemenay, a souligné : « *Nous sommes à la phase charnière du projet (dernier virage) dont l'échéance est fixée au mois de janvier 2019* ».

Une innovation est à signaler : le logiciel du CDAS est suffisamment sécurisé pour que les fraudes soient éradiquées. Aussi, pour pallier cet état de fait, le ministère de la Défense nationale a mis effectivement au point un algorithme sous forme de logiciel, qui permet aux banques de distinguer les dossiers authentiques de ceux qui sont contrefaits. « *Aujourd'hui, nous constatons avec satisfaction que l'utilisation de cette application a permis de rendre éligibles les demandes de nos agents auprès des banques. Ce résultat est le fruit d'une recherche élaborée depuis mes prédécesseurs* », a-t-il poursuivi.

En définitive, l'algorithme est une formule algébrique qui permet de générer un numéro confidentiel au dossier à partir du cryptage du matricule solde de l'intéressé et du décryptage à partir d'un décodeur installé dans des banques.

**Guillaume Ondzé**

## AVIS DE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PISTES RURALES EN HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) N° 013C/PDAC/2018

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des Consultants chargés du contrôle et de la surveillance des travaux d'entretien des pistes rurales en Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO).

2. Le PDAC invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de

Dénomination des pistes	Département
Ingolo-Mah-Imvouba	Pool
Makemba-Ingolo	
Djambala-Abala Ndolo	
Itomba-Eboyo 2	Plateaux

candidature en vue d'exécuter ces missions pour les pistes rurales ci-dessous.

3. Le consultant devra avoir :

- a. un diplôme BAC+2 au moins, en Travaux publics, Génie-civil, Génie-rural, Géologie appliquée ou équivalent ;
- b. au moins cinq (5) années dans les missions de contrôle des travaux des Travaux publics.

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- a. un curriculum vitae détaillé ;
- b. des copies de diplômes ;
- c. des attestations, certificats et contrats de travail sur les précédentes prestations.

5. Sur cette base, le consultant sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 ».

6. Les candidats intéressés sont invités à consulter les TDR détaillés et/ou à déposer leurs dossiers de candidature au plus tard le jeudi 16 août 2018, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88 ; E-mail: pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



Brazzaville, le 02 AOUT 2018

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

## AVIS POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS CHARGES DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PISTES RURALES EN HAUTE INTENSITE D'EQUIPEMENTS (HIEQ) N° 014C/PDAC/2018

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017 un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des Consultants chargés du contrôle et de la surveillance des travaux d'entretien de certaines pistes rurales en Haute Intensité d'Equipement (HIEQ).

2. Le Projet d'Appui à l'Agriculture Commerciale (PDAC) invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en vue d'exécuter ces missions pour les pistes rurales ci-dessous.

Dénomination des pistes	Département
Pilikondi-Bilala-Banga	Kouilou
Les Saras-Avition-Bondika	
Mavitou-Lac-Cayo	
Malolo-Dihessé	Niari
Kidzoumba-Kibamba	Bouenza
Bouansa-Ngouedi-Kinzaba/Bretelles	
Boko-Ngondzo	
Massa-Maty centre-Binokina	Pool
Odziba-Impoh-Dzion-Dzion	Plateaux
Yono-Ossa-Kialé	
Dzouama-Doubandzo-Adingo	
	Cuvette-Ouest

3. Le consultant devra avoir :

- a. un diplôme BAC+2 au moins, en Travaux publics, Génie-civil, Génie-rural, Géologie appliquée ou équivalent ;
- b. au moins cinq (5) années dans les missions de contrôle des travaux des Travaux publics.

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- a. un curriculum vitae détaillé ;
- b. des copies de diplômes ;
- c. des attestations, certificats et contrats de travail sur les précédentes prestations.

5. Sur cette base, le Prestataire sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 ».

6. Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou à déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le jeudi 16 août 2018, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



Brazzaville, le 02 AOUT 2018

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI



NAVIGUEZ SUR LA  
CONNEXION INTERNET  
LA PLUS STABLE  
Composez \*121\*4#



LES SERVICES INTERNET

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI  
Notaire  
sise à Brazzaville (République du Congo)  
rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)  
Case J-490/M (en face de l'E. N. A. M)  
BP : 14745 - Tél: (242) 06 662 43 35 / 05 516 70 79  
E-mail : etudepongui2@gmail.com

**Energie Electrique du Congo  
en abrégé « E2C »  
Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
au capital de 100 000 000 de Francs CFA  
Siège social : Bld Denis Sassou N'Guesso, Centre-ville.  
Brazzaville (République du Congo)**

**CONSTITUTION**

I - Suivant acte reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le vingt-sept juillet deux mil dix-huit, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Objet : la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger : la gestion, pour le compte de l'Etat, du patrimoine public de l'électricité.

Dénomination sociale : « **Énergie Électrique du Congo** » en abrégé « E2C SA »

Siège social : Brazzaville (Congo), Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville.

Capital : 100 000 000 de Francs CFA, divisé en 1000 actions de 100 000 Francs CFA chacune.

II - aux termes d'un acte de Déclaration Notariée de Souscription et de Versement reçu le vingt-sept juillet deux mil dix-huit par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, susnommée, les actions en numéraires ont été versées par chacun des actionnaires à hauteur du quart du montant des actions souscrites.

III - suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du vingt-sept juillet deux mil dix-huit, reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le vingt-sept juillet 2018, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes :

• désignation des premiers administrateurs pour une durée de deux (2) ans qui expirera le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes du deuxième exercice social qui sera clos le trente et un décembre deux mil vingt :

- Monsieur Geoffroy GANKOUE-DZON ;
- Monsieur Jean Jacques IKAMA ;
- Monsieur Eugène ONDZAMBE-NGOYI ;
- Madame OBOA née Lydie Delphine OWORO ;
- Monsieur Zacharie MOKEMO ;
- Monsieur Yannick Lionel NKODIA.

• désignation de la société « ERNST & YOUNG » SA U, agrément CEMAC SEC N°062, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et la société « Cabinet d'Assistance et de Conseil de Gestion » en abrégé « CACOGES » Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle en qualité de commissaire aux comptes sup-

pléant pour la durée des deux (2) exercices sociaux.

IV - aux termes des délibérations du Conseil d'Administration constatées par le Procès-verbal en date du vingt-sept juillet deux mil dix-huit, reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le vingt-sept juillet de la même année, le Conseil d'Administration a nommé :

• Madame OBOA née Lydie Delphine OWORO en qualité du Président du Conseil d'Administration pour la même durée que son mandat d'Administrateur ;

• Monsieur Louis KANOHA ELENGA en qualité du Directeur Général pour une durée de deux (02) renouvelable ;

• Monsieur Jean Bruno DANGA ADOU en qualité du Directeur Général Adjoint pour une durée de deux (02) renouvelable.

**POUR AVIS**

**Maître Chimène Prisca Nina PONGUI  
Notaire**

**LA CONGOLAISE DES EAUX  
en abrégé « LCE »  
Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
au capital de 100 000 000 de Francs CFA  
Siège social : Avenue Sergent Malamine, Centre-ville.  
Brazzaville (République du Congo)**

**CONSTITUTION**

I - Suivant acte reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le vingt-sept juillet deux mil dix-huit, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Objet : la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger : la gestion, pour le compte de l'Etat, du patrimoine public de l'eau en zone urbaine et périurbaine.

Dénomination sociale : « **LA CONGOLAISE DES EAUX** » en abrégé « LCE »

Siège social : Brazzaville (Congo), Avenue Sergent Malamine, Centre-ville.

Capital : 100 000 000 de Francs CFA, divisé en 1000 actions de 100 000 Francs CFA chacune.

II - aux termes d'un acte de Déclaration Notariée de Souscription et de Versement reçu le vingt-sept juillet deux mil dix-huit par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, susnommée, les actions en numéraires ont été versées par chacun des actionnaires à hauteur du quart du montant des actions souscrites.

III - suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du vingt-sept juillet deux mil dix-huit, reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le vingt-sept juillet 2018, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes :

• désignation des premiers administrateurs pour une durée de deux (2) ans qui expirera le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes du deuxième exercice social qui sera clos le trente et un décembre deux mil vingt :

- Monsieur Geoffroy GANKOUE-DZON ;
- Monsieur François Thystère Langevin MAYANITH ;
- Monsieur Hervé Pascal NDONGO ;
- Monsieur Augustin ATSANGO ;
- Monsieur Henri LOUNDOU ;
- Monsieur Yannick Lionel NKODIA.

• désignation de la société « ERNST & YOUNG » SA U, agrément CEMAC SEC N°062, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et la société « Cabinet d'Assistance et de Conseil de Gestion » en abrégé « CACOGES » Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle en qualité de commis-

saire aux comptes suppléant pour la durée des deux (2) exercices sociaux

IV - aux termes des délibérations du Conseil d'Administration constatées par le Procès-verbal en date du vingt-sept juillet deux mil dix-huit, reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le vingt-sept juillet de la même année, le Conseil d'Administration a nommé :

• Monsieur François Thystère Langevin MAYANITH en qualité du Président du Conseil d'Administration pour la même durée que son mandat d'Administrateur ;

• Monsieur Parfait Chrysostome MAKITA en qualité du Directeur Général pour une durée de deux (02) renouvelable ;

• Monsieur Antoine OLEA en qualité du Directeur Général Adjoint pour une durée de deux (02) renouvelable.

**POUR AVIS**

**Maître Chimène Prisca Nina PONGUI  
Notaire**

## INFRASTRUCTURES

## Une opportunité pour le secteur privé

La question fait l'objet d'une grande préoccupation pour l'Afrique.

Dans les deux décennies à venir, l'Afrique enregistrera quatre mille trois cents milliards de dollars pour la construction des infrastructures, selon le Global infrastructure hub. Or dans la même période ses besoins s'élèveront à six mille milliards de dollars.

Jusqu'ici le gros des infrastructures africaines a été soutenu par les pays de la région. Depuis la crise financière en 2015, les défis du continent ont connu un affaiblissement. Les ressources engagées en 2016 étaient de 62,5 milliards de dollars, en baisse de 21% comparées à celles de 2015. Cependant, il existe un gap de financement important, jusqu'en 2040. Ce qui représente une opportunité pour le secteur privé, selon les analystes.

Ce gap de financement devrait susciter plus d'engouement du secteur privé. Certains groupes du secteur de la construction, comme Mota Engil Africa, General electric, Bouygues, Bolloré, se sont engouffrés dans plusieurs chantiers en Afrique. Mais d'autres refusent toujours d'investir en Afrique, déplorant un manque de protection contre des risques.

Ce manque de vision claire en matière de politique infrastructurelle ne rassure pas les investisseurs. Une réflexion a germé, visant à mobiliser le capital investissement, pour gérer des ressources de longues périodes, avec des contraintes moins importantes que celle du financement bancaire.

Aussi les sociétés de capital-investissement opérant en Afrique sont-elles bien placées pour travailler aux côtés du secteur public et d'autres types d'investisseurs pour fournir surtout une capacité technique qui pourrait aider à développer les infrastructures du continent. Mais sur les cinq années s'achevant à la fin 2017, les investissements du private equity dans les infrastructures africaines, bien qu'en hausse, n'ont pas dépassé le niveau global des 12,5 milliards de dollars et seulement quatre-vingt-dix-sept projets ont bénéficié de ces financements. Entre 2015 et 2017, on a noté que seulement 9,5 milliards de dollars de fonds ont été levés au bénéfice des infrastructures africaines.

Plusieurs gouvernements africains sont en train d'aménager leurs cadres législatifs pour améliorer les contrats avec le secteur privé. Par contre, leur mise en oeuvre constitue un autre enjeu.

Noël Ndong

## MADAGASCAR

## Andry Rajoelina candidat à la présidentielle

L'opposant et ancien dirigeant malgache a annoncé officiellement, le 1er août, son ambition de briguer une nouvelle fois la magistrature suprême en novembre pour succéder à Hery Rajaonarimampianina.

Devant plusieurs milliers de ses partisans, l'ex-président de Madagascar a lancé: «Aujourd'hui 1<sup>er</sup> août 2018, moi, Andry Rajoelina, j'annonce officiellement ma candidature à l'élection présidentielle. Je me porte candidat pour le développement de la République de Madagascar. Dans une compétition, quand je participe, c'est pour gagner et non pas perdre ».

L'opposant a précisé: « Je me pose en solution pour Madagascar afin de mettre fin à la pauvreté mais également pour faire renaître l'espoir et le patriotisme au sein de tout un chacun », avant de poursuivre que son objectif n'est nullement une quelconque quête de pouvoir, d'honneur et encore moins de profits personnels mais l'instauration d'un développement afin que son pays ait la place qu'il mérite. « Le Andry Rajoelina de 2018 est différent du Andry Rajoelina de 2009 : j'ai mûri », a-t-il précisé.

Parmi les premières mesures qu'il prendra quand il sera revenu au pouvoir figure la suppression du Sénat. Les vingt-cinq milliards d'ariary de budget de fonctionnement alloué

annuellement à cette institution permettront la mise en place de six universités spécialisées. Par ailleurs, la restauration de la sécurité, notamment l'éradication du phénomène de kidnapping, sera également l'un de ses objectifs. Pour cela, il envisage d'acquiescer une dizaine d'hélicoptères afin de renforcer la lutte contre le grand banditisme. Enfin, il déclare

« Le Andry Rajoelina de 2018 est différent du Andry Rajoelina de 2009 : j'ai mûri »

pouvoir doubler, durant son mandat, le taux des Malgaches ayant accès à l'électricité.

Rajoelina, âgé de 44 ans et ancien maire d'Antananarivo, a déjà occupé la fonction suprême de 2009 à 2014. Il était arrivé au pouvoir à la suite d'une mutinerie de l'armée qui avait renversé le président Marc Ravalomanana et était resté chef de l'Etat non élu d'une transition qui s'est prolongée jusqu'en



Andry Rajoelina

2014. Il avait alors cédé la place à Hery Rajaonarimampianina, à la suite d'une élection présidentielle où il n'avait pas pu se présenter sous la pression de la communauté internationale.

Cette année, il a dirigé, avec son ancien ennemi Marc Ravalomanana, une fronde populaire qui a secoué d'avril à juin la capitale Antananarivo pour dénoncer des lois électorales controversées. Ces textes ont été retoqués et la situation s'est apaisée avec la nomination, en juin, d'un Premier ministre de consensus, Christian Ntsay, et l'entrée de l'opposition dans le gouvernement. Le président Rajaonarimampianina n'a pas encore annoncé s'il briguerait ou non un second mandat, comme la Constitution le lui autorise.

Yvette Reine Nzaba



BCH



BCH



(+242) 22 281 25 88 / 06 892 57 01



bch@bch.cg



## PACKAGES AUX PARTICULIERS

Une meilleure traçabilité de vos opérations

Un vrai partenaire

La BCH met à votre disposition ses différents packs

### Pack Premium :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC ESSENGO
- Découvert allant jusqu'à 500 000 FCFA
- Assurance Parrainage\*



### Pack Référence :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC MATONDO
- Découvert allant jusqu'à 250 000 FCFA
- Assurance Parrainage\*



### Pack Classic :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC MATONDO
- Découvert allant jusqu'à 150 000 FCFA
- Assurance Parrainage\*



\*Pour 1850FCFA/mois, vous bénéficiez d'une assurance prévoyance vous donnant droit à 1.000.000FCFA.

## GESTION FONCIÈRE

## La vulgarisation de la nouvelle loi se poursuit

Après Ouesso, dans la Sangha, le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, a échangé le 1er août, à Pointe-Noire, avec les propriétaires terriens de ce département et celui du Kouilou sur la loi n°21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains.

Le ministre Pierre Mabiala a signifié à son auditoire que la nouvelle législation foncière classe en quatre catégories les terres et terrains en République du Congo, notamment les terres du domaine rural de l'Etat ; les terres coutumières ; les terres et terrains urbains et les terres et terrains périurbains. Il a abordé divers autres aspects relatifs à cette loi, fondés sur le nouveau mécanisme de reconnaissance des terres coutumières par l'Etat, à savoir la désignation d'un mandataire général par le conseil de famille pour tous les actes de gestion des terres



Tribune officielle Adiac

coutumières; les ressources naturelles du sol et du sous-sol exclusivement réservées à l'Etat, etc.

« La loi prévoit qu'une rétrocession de 10% de la superficie totale des terres coutumières reconnues soit faite à l'Etat par les propriétaires terriens pour constituer les réserves foncières domaniales nécessaires au développement économique et social du pays. Une autre rétrocession de 5% de la superficie totale de ces mêmes

terres est prévue par la loi pour permettre aux propriétaires terriens d'immatriculer leurs terres et obtenir des titres fonciers par le procédé du paiement en nature des frais cadastraux et de création du titre foncier », a expliqué le ministre.

Poursuivant la lecture de cette loi, Pierre Mabiala a rappelé que le sable et la pierre sont des ressources naturelles du sol et du sous-sol qui appartiennent exclusivement

à l'Etat. « Le droit congolais de la propriété foncière consiste pour son titulaire de jouir et de disposer des espaces des terres ou des terrains, de la manière la plus absolue, pourvu qu'il n'en soit pas fait un usage prohibé par les lois et règlements. Ce droit reconnu aux personnes physiques et morales de droit privé ne porte exclusivement que sur le sol, les ressources naturelles du sol et du sous-sol étant la propriété exclusive

de l'Etat », a-t-il précisé.

Le ministre a profité de cette rencontre pour mettre en garde certains propriétaires terriens véreux qui ont vendu illégalement quelques parcelles de terrains appartenant à la société Congolaise de raffinage, au quartier Songolo, dans le cinquième arrondissement de Pointe-Noire, Mongo-Mpoukou.

Appréciant pour leur part les avancées de la nouvelle loi, Moe Zinga et Pierre Mabiala, respectivement propriétaire terrien à Pointe-Noire et au Kouilou, ont reconnu son importance. Ils ont estimé que celle-ci leur permettra désormais de mieux gérer quelques litiges fonciers et terriens souvent à l'origine de diverses querelles dans les familles. « La nouvelle loi est la bienvenue pour nous, elle nous aidera à mieux gérer nos terres en évitant les litiges familiaux, d'une part, et aussi de s'acquitter plus facilement des droits de l'Etat, d'autre part », ont-ils déclaré.

Séverin Ibara

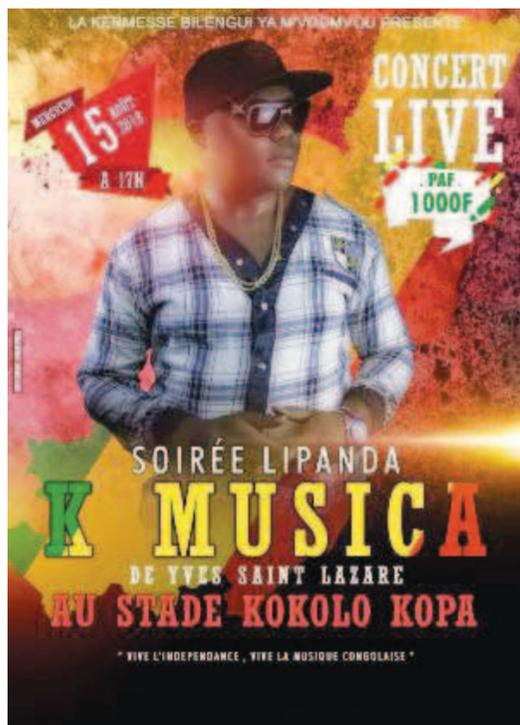
## MUSIQUE

## K-Musika en concert le 15 août

Le groupe d'Yves Saint Lazare livrera un concert live, à l'occasion de la fête nationale, à la kermesse «Bilengui na Mvou-Mvou», ouverte le mois dernier au stade Kokolo-Copa.

L'orchestre se produira à la soirée dénommée «Lipanda», organisée pour marquer la fête de l'indépendance du Congo dans la ville océane. Le public va ainsi retrouver K-Musika, l'un des meilleurs groupes de la place, sur scène avec sa célèbre danse «Tchimpamu» qui a fait bouger lors de sa participation à la 14<sup>e</sup> édition du Festival sur le Niger, du 1er au 4 février dernier, dans la ville de Ségou, au Mali.

Le répertoire qui sera proposé s'annonce déjà chaud et intéressant, constitué des titres du premier album de l'orchestre



intitulé «La montée de l'aigle», sorti en 2016 avec le célèbre cri «Moto a kueyi» et de ses deux singles «Tchimpamu» et «Voisin» sortis en 2017 et 2018.

Le public aura aussi un avant-goût du prochain album de K-Musika, «Mad-Rush 777 étincelles», qui fait déjà écho avant sa sortie prévue pour septembre.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

### UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Cartes de visite

Dépliants

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

### PRESSE

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...

### OFFSET

Chemises à rabat  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo



## ELECTIONS À LA FÉCOFOOT

## Le chronogramme et les critères d'éligibilité dévoilés

La commission électorale de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a animé, le 2 août à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle elle a retenu la date du 4 août pour le lancement de l'appel à candidatures.

Les élections à la Fécofoot se tiendront le 25 septembre. Au cours d'un échange avec la presse, la commission électorale a présenté son chronogramme puis commenté les critères d'éligibilité. Après la convocation le 25 juillet, de l'assemblée générale électorale par la Fécofoot, la commission a décidé de passer aux choses sérieuses. La date du 4 août a été retenue pour le lancement de l'appel à candidatures alors que la clôture est prévue pour le 19 août. À partir du 20 jusqu'au 24 août, cette commission procédera à l'examen des dossiers de candidatures avant de les publier le 26 août.

Dans la foulée, c'est-à-dire du 26 au 29 août, interviendra la réception des recours. L'examen et délibération de ces recours sont prévus dans la période du 29 août au 2 septembre. La commission a annoncé pour le 3 septembre, la publication définitive des candidatures et du corps électoral. L'expression directe des candidats retenus se déroulera le 6 septembre alors que la campagne débutera le 9 jusqu'au 19 septembre. La commission électorale confirmera, le 10 septembre, la date et le lieu de l'assemblée gé-

nérale. Les documents relatifs aux élections seront envoyés au corps électoral le même jour.

**Les critères d'éligibilité**

La commission électorale souligne, par ailleurs, que le dépôt des candidatures est conditionné par la fourniture des pièces. Pour le poste du président qui sera tête de liste, il lui est demandé de joindre, dans le dossier, une demande manuscrite adressée à la commission électorale, une liste des quinze candidats aux différents postes, un casier judiciaire datant de moins de trois mois, un certificat de nationalité, un certificat de résidence, une photocopie de l'acte de naissance. Le dossier comportera aussi un certificat de moralité fiscale délivré par la direction générale des impôts, une copie en couleur de la carte nationale d'identité, un justificatif de la fonction assurée pendant quatre ans lors des six dernières années, deux photos couleurs format passeport, un certificat médical (à délivrer aux Grandes endémies) et un formulaire de dépôt de candidatures (secrétaire général de la Fécofoot).

Le dossier pour les postes de



Les membres de la commission électorale de la Fécofoot/Adiac

vice-présidents contiendra : un certificat de nationalité, un casier judiciaire datant de trois mois, une photocopie d'acte de naissance, une photocopie en couleur de la carte nationale d'identité, un certificat de résidence, un justificatif de la fonction d'enseignant ou inspecteur d'éducation physique et sportive (article 33-1 a,b,c,d) arrêté de nomination. Un justificatif de la fonction exercée dans le monde du football pendant trois mois lors des cinq dernières années (article 33-5), un engagement sur l'honneur sur la liste choisie (secrétaire général Fécofoot), un formulaire de dépôts de candidatures (secrétaire général Fécofoot) et un certificat médical (Grandes endémies) sont aussi exigés dans le dossier.

**Pour les autres membres**

Les pièces exigées sont : un cer-

tificat de nationalité, un casier judiciaire datant de moins de trois mois, une photocopie d'acte de naissance, une photocopie en couleur de la carte nationale d'identité, un certificat de résidence, un engagement sur l'honneur sur la liste choisie (secrétaire général Fécofoot), un certificat médical (Grandes endémies), un formulaire de dépôt de candidatures (secrétaire général Fécofoot). L'arbitre candidat doit joindre un justificatif signé par le président de la corporation, contresigné par le secrétaire général de la Fécofoot. Quant à un agent de la médecine du sport, il lui sera exigé un justificatif signé du directeur du centre de médecine sportive et antidopage contresigné par le secrétaire général de la Fécofoot. L'entraîneur va, pour sa part, joindre un justificatif de la fonction

exercée dans le monde de football signé du directeur technique national contresigné par le secrétaire général de la Fécofoot.

**D'autres dispositions**

La commission annonce, dans son article 4, que les membres du bureau exécutif sortant ne sont pas électeurs. L'article 5 précise qu'aucun candidat ne peut avoir moins de 25 ans ni plus de 70 ans au dépôt des dossiers. Elle précise que ceux issus des clubs ou des ligues présenteront les procès verbaux des assemblées générales électorales, justifiant le pouvoir du signataire et du bénéficiaire de la pièce présentée. L'article 6 souligne qu'une liste est validée lorsqu'elle comporte quinze dossiers complets ou onze dossiers complets au minimum (article 10 alinéa 6) du code électoral.

James Golden Eloué

## BRIN D'HISTOIRE

## Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : Au secours !

« Le Congo en sursis de dix-huit mois », titrait, lundi dernier, « Les Dépêches de Brazzaville », dans son numéro 3281, non sans agacement. « En effet, le Conseil d'administration (CA) de l'ITIE qui s'est réuni les 28 et 29 juin à Berlin, en Allemagne, a accordé une échéance supplémentaire au Congo pour lui permettre de satisfaire aux exigences concernant l'engagement de la société civile en lien au point 1.3 de la norme ITIE et la gouvernance du groupe multipartite ». [...]

À mon avis, la seule exigence qui vaille, au-delà de cette sentence comminatoire, c'est celle de l'orthodoxie de la bonne gouvernance. Avec les années qui déroulent leur écheveau, j'ai l'impression que le Congo a du mal à interioriser les règles élémentaires de bonne gestion qui lui aurait évité de passer régulièrement, depuis 1984 avec le FMI, sous les fourches caudines de moult organisations internationales. Révoltant !

Cette quasi mise sous tutelle du pays est inconvenante, parce qu'elle met à nu l'incapacité réhabilitoire du Congo à bien gérer son économie. Ce qui est paradoxal dans un pays qui compte quelques cadres, rares certes, à la compétence avérée. Ce sont ceux-là, en cette période de crise profonde, qui doivent être appelés à la rescousse de la République

pour arrêter cette spirale du discrédit national. Nous avons perdu collectivement cette superbe qui faisait naguère du Congo, par ses performances économiques, un pays modèle. Nous avons, depuis, baissé pavillon. Ce qui implique un sursaut collectif. Au lieu de quoi nos politiciens, toutes tendances confondues, se vautrent dans des comptes d'apothicaire pour le pouvoir et rien que le pouvoir.

La semaine dernière, le FMI a presque renvoyé le Congo à ses chères études. Sous d'autres cieux, on aurait dit : « bon débarras ». En 1984, cette organisation avait déjà administré au Congo une thérapeutique de choc qui a failli l'emporter corps et biens. Heureusement, jamais le pays ne meurt. Le FMI est-elle l'unique porte de sortie du cul-de-sac dans lequel se trouve engagé le pays ? Non, à l'évidence. Il faut recourir aux réponses endogènes, elles existent. Il suffit d'être imaginatif. À ce sujet, c'est désormais un lieu commun de dire qu'en période de crise naissent des solutions innovantes. Elles ne sont pas l'effet de la poudre de perlimpinpin mais d'une extraordinaire ingéniosité et d'une démarche volontariste. Le gouvernement en est-il capable ? Rien n'est moins sûr !

Le pays exsangue attend d'être remis à flot. Il doute et voit prospérer des antivaleurs. La confiance entre le peuple et ses dirigeants

s'est étiolée. Il faut la rétablir et dans les conditions aussi délicates, ce n'est pas gagné, tant le peuple attend de vrais signaux d'une volonté de rupture. En ces temps troublés par les conditions de vie précaires, les annonces déstabilisantes, il y a un grand intérêt pour le pouvoir à créer une nouvelle dynamique. Le pouvoir aujourd'hui est incarné par le chef de l'Etat. S'il avait le choix, il n'aurait pas choisi toutes ces contingences qui contrarient son action. Parmi celles-ci, une actualité morbide dominée par les morts du commissariat de Chacona qui tombent mal. Et ça, le président n'en avait pas besoin. Face à ces contingences s'impose, à lui, la nécessité d'agir sinon pour arrêter, du moins freiner la spirale actuelle. Il doit faire bouger les lignes.

À force d'empiler ces contingences de la vie, la situation risque de devenir vite incontrôlable et on ne sait quel diable pourrait en sortir. Président de la République, chef de l'Etat, quoiqu'en pensent certains esprits, Denis Sassou N'Guesso incarne la légalité républicaine. Et, en dépit de la profonde crise actuelle, il garde encore la main. À lui d'en user avec autorité pour faire des contraintes actuelles une source de restauration du cycle vertueux. Pour cela, les mots et l'attentisme ne suffisent plus. Il lui faut agir. Le pays doit changer de physionomie, rayer les traits hideux de la permissivité et du laxisme, à l'origine de nos

désagréments actuels, qu'une « discrétion » hypocrite a du mal à masquer. Il faut que scintillent à nouveau dans ce pays la vertu, le sens de l'honneur et de la dignité. Aujourd'hui, la patrie tient entre les mains du président de la République. Cette période névralgique doit être sa période de véritable rupture.

Aujourd'hui, en effet, le président de la République est porteur d'une grande attente de changements, changements qui l'honoreraient, sans doute. Il est à la croisée des chemins et peut jouer, une nouvelle fois, le rôle de deus ex machina. Et voilà pourquoi, en tant qu'il faille réprimer la chienlit qui est partout dans la République, taradée par le doute et l'absence de perspective joyeuse. La République qui commémore, cette année, ses 60 ans, dans une atmosphère funéraire. Au fond, dans le contexte actuel, pour ne pas tomber dans le troisième dessous, tout est question de courage politique. Comme dit plus haut, les attermoissements n'ont pas de place. « Les grandes choses sont accomplies par des hommes qui ne sentent pas l'impuissance de l'homme », pour parodier Paul Valéry. Dissoudre toutes les institutions et repartir de zéro est la voie extrême qui pourrait peut-être justifier un gouvernement de transition et un dialogue inclusif. Les véritables héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu